

Coalition pour la Cour Pénale Internationale

www.iccnnow.org

Pour avoir plus d'informations, veuillez contacter:

En Turquie: Ozlem Altiparlamak

Coalition turque pour la CPI

Tel: +965 245 2224

E-mail: ozlemaltiparmak@gmail.com

A Bruxelles: Luisa Mascia

Coordinatrice régionale de la CCPI pour l'Europe – Bruxelles

Tel: +32 485 927957

E-mail: mascia@iccnnow.org

A New York: Ata Hindi

Officier de liaison pour le Moyen Orient/Afrique du Nord et l'Europe, CCPI (Secrétariat de New York)

Tel: +1 646 465 8518

E-mail: hindi@iccnnow.org

POUR CIRCULATION IMMEDIATE

02 Février 2009

La Coalition Mondiale appelle la Turquie à rejoindre La Cour pénale internationale –

L'engagement fait par le gouvernement en 2004 de rejoindre la CPI n'a toujours pas été tenu

New York, Etats-Unis – Aujourd'hui, la Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI) — un réseau mondial de plus de 2 500 organisations non gouvernementales et organisations de la société civile de plus de 150 pays — lance un appel à la Turquie pour qu'elle démontre son engagement à la justice internationale et à l'état de droit en ratifiant le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI). La Turquie est le pays cible de la Campagne de Ratification Universelle (CRU) de la Coalition pour le mois de février 2009.

Dans une lettre du 2 février 2009 adressée au Premier Ministre, Recep Tayyip Erdogan, la CCPI a appelé à ce que la Turquie fasse de la ratification du Statut de Rome une priorité — le Statut de Rome est le traité fondateur de la première cour internationale capable de juger des individus accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

« Nous saluons la reconnaissance récente du gouvernement du Troisième Programme National pour l'adoption de l'Acquis de l'UE, qui prévoit que les préparations nécessaires et les dispositions doivent être faites pour que la Turquie rejoigne la CPI », a déclaré Luisa Mascia, coordinatrice régionale de la CCPI pour l'Europe.

En Mai 2004, le Premier Ministre Erdogan, avait garanti devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe que la Turquie approuverait l'Accord sur le traité de Rome après avoir finalisé ses préparations internes et rejoindrait le traité de la Cour internationale.

« Nous appelons de nouveau le Premier Ministre Erdogan à remplir son engagement tant attendu afin qu'il adhère au Statut de Rome sans délai », a indiqué Mascia.

Cette année, la Coalition turque pour la CPI s'est engagée dans une campagne nationale pour encourager la sensibilisation de la CPI et pour renforcer le soutien à la justice internationale parmi les élèves, la société civile, les médias et le public.

« Nous sommes très heureux de voir la forte mobilisation au niveau de la société civile nationale en soutien au nouveau système de justice pénale internationale », a déclaré William Pace, coordinateur de la CCPI. « La Turquie est une force politique et stratégique dans le monde. L'adhésion au Statut de Rome sert non seulement à renforcer l'état de droit international — mais aussi à encourager plus de ratifications et d'offrir un soutien supplémentaire à la CPI en Europe et dans les pays arabes », a ajouté Melle Mascia.

Plus de la moitié du monde – 108 pays – a rejoint la CPI, qui est la première cour internationale permanente capable de juger les individus accusés de génocide, de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Cette année est une année historique qui marque le dixième anniversaire du Statut de Rome. Le principe de complémentarité, qui est au centre du mandat de la CPI, prévoit que la Cour n'intervienne que si les systèmes juridiques nationaux sont incapables ou refusent de poursuivre de tels crimes. Il existe actuellement quatre enquêtes en cours devant de la Cour: en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Soudan, et en République centrafricaine.

###